



EN SAVOIR PLUS :

👉 www.ast67.org

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL FORMATION INITIALE

PUBLIC

Entreprises adhérentes à AST67.
Salariés d'AST67.

PRÉREQUIS

Aucun.

DURÉE

2 jours.

OBJECTIFS

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

PROGRAMME

- Se situer en tant que Sauveteur Secouriste du Travail dans son entreprise.
- Les notions de base en Prévention des risques professionnels.
- La conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, alerter/faire alerter, secourir.
- Secourir :
 - > la victime saigne abondamment ;
 - > la victime s'étouffe ;
 - > la victime se plaint d'un malaise ;
 - > la victime se plaint de brûlures ;
 - > la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ;
 - > la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ;
 - > la victime ne répond pas mais elle respire ;
 - > la victime ne répond pas et ne respire pas (massage cardiaque - défibrillation).
- Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise.
- Optionnel : intervention du médecin du travail pour les risques spécifiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations pratiques.
- Ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir.
- Simulations et mises en situation.

PROFIL DE L'INTERVENANT

- Formateur SST.

VALIDATION

- Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est délivré au stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable.
- Maintien et actualisation des compétences (recyclage) : obligatoire pour conserver la validité de son certificat. A renouveler lors d'une journée tous les 24 mois.

